

**APE : 35 pays ACP ont paraphé un accord ; les controverses subsistent**

Après de nombreux mois de négociations et de débats intenses, 35 pays, soit près de la moitié des 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ont paraphé un Accord de partenariat économique (APE), complet ou intérimaire<sup>1</sup>, avec l'Union européenne leur permettant de conserver un accès préférentiel au marché européen. 32 autres pays continueront de bénéficier d'un accès libre au marché de l'Union européenne du fait de leur appartenance à la catégorie des Pays les moins avancés (PMA). Le Nigéria, le Congo, le Gabon et des membres de la zone Pacifique<sup>2</sup> (Iles Cook, Iles Marshall, Micronésie, Tonga, Niue, Palau et Nauru) seront eux soumis à la même nomenclature douanière que les autres pays en développement non ACP appelée Système de préférence généralisé (SPG).

Le 20 décembre, le Conseil de l'Union européenne a adopté les mesures d'accès à son marché pour les pays ACP s'étant engagés en faveur d'un APE. A cette occasion, Peter Mandelson, le commissaire européen au Commerce, a indiqué les priorités de la Commission européenne pour l'année 2008 s'agissant de la négociation des APE. La Commission compte ainsi finaliser avec les régions ACP des accords globaux couvrant « le plus de questions possibles » comme les services, et mettre en œuvre les engagements de l'Europe concernant l'accompagnement financier des pays ACP dans le lancement des APE.

Très vigilantes pendant les derniers mois de l'année 2007, la société civile africaine et les organisations non gouvernementales internationales restent mobilisées contre les APE. Ainsi, au Sénégal, pays dont les responsables politiques et en premier lieu le président Abdoulaye Wade se sont montrés très critiques vis à vis de ces accords, le Comité national de mobilisation contre les APE organise une marche de protestation dans les rues de Dakar le 7 janvier. Dans un communiqué de presse publié à la fin de l'année 2007, l'ONG internationale Oxfam appelait l'Union européenne « à se montrer flexible et permettre la renégociation de certaines clauses dans les APE ». « Si cela n'est pas le cas, les ACP auraient tout à fait raison de refuser de ratifier les accords » a ajouté un responsable de l'organisation. Oxfam déplore notamment que les APE ne permettent pas une protection suffisante des secteurs industriels émergents et ne contiennent pas de mesures de sauvegarde pour assurer la sécurité alimentaire. L'absence de clause permettant de modifier les engagements tarifaires et l'imprécision des engagements de l'Union européenne en matière d'accompagnement financier sont d'autres critiques formulées par l'ONG.

**L'OMC publie de nouveaux textes sur l'agriculture mais les négociations restent figées**

Le 21 décembre 2007, Crawford Falconer, le président du comité des négociations agricoles à l'OMC, a tenté de remobiliser les membres de l'organisation commerciale multilatérale en diffusant quatre nouveaux documents concernant différentes catégories de « soutien interne » à l'agriculture. Ces textes ont pour objectifs d'identifier des zones de convergence sur des questions sensibles et d'aider M. Falconer « à établir le prochain projet révisé de « modalités » » sur l'ensemble du dossier agricole. Celui-ci devait initialement être publié mi-novembre puis au début du mois de décembre 2007. Alors que M. Falconer a fait état de « certains progrès tangibles » dans les discussions, les délégations restent fortement opposées sur la plupart des sujets mis sur la table des négociations. D'après certains observateurs, les pourparlers du cycle de Doha ne devraient pas progresser de façon spectaculaire au cours de l'année 2008 marquée par les élections présidentielles américaines.

**Hausse des prix des produits agricoles : la FAO appelle à soutenir les petits paysans**

La hausse des prix des produits agricoles, relative en particulier au bas niveau des stocks mondiaux, à la multiplication de catastrophes climatiques et à la hausse des prix du pétrole, inquiète les experts des Nations-Unies en charge des dossiers agricole et alimentaire. L'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) estime ainsi que « le coût total des importations de denrées alimentaires des pays à faible revenu et à déficit alimentaire en 2007 dépasserait 107 milliards de dollars, soit environ 25 pour cent de plus que l'année précédente ». En fin d'année 2007, la FAO a appelé la communauté internationale à se mobiliser pour apporter un soutien « aux agriculteurs pauvres et leurs familles dans ces pays [...] pour leur permettre de produire davantage et de les mettre à l'abri de la faim et de la sous-alimentation ». Une aide à l'acquisition d'intrants agricoles (semences, engrais...) serait un moyen d'enrayer la crise à court terme. La FAO suggère dans le même temps que ces mesures soient couplées à des stratégies globales visant à « garantir à long terme la production agricole » dans les pays à faible revenu et à déficit alimentaire.

<sup>1</sup> La région Caraïbe est la seule des six régions ACP qui a conclu, le 16 décembre, un APE complet.

<sup>2</sup> La région Pacifique a refusé de négocier un accord intérimaire. Les Iles Fidji et la Papouasie Nouvelle Guinée, membres de la zone Pacifique, ont accepté un tel accord de manière unilatérale.